

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 28 AVRIL 2025

## DÉLIBÉRATION – CAC-2025-VIE INSTITUTIONNELLE-05

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 07 MAI 2025

Date de transmission : 07 MAI 2025

Date de réception rectorat : 07 MAI 2025

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC  
Direction des Affaires Juridiques et Générales  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 CRÉTEIL Cedex  
Tél. : 01.45.17.10.31

## PORTANT ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENTE ÉTUDIANTE

- VU le Code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU l'arrêté relatif à l'élection à la vice-présidence étudiante du Conseil académique plénier de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) en date du 14 avril 2025 ;

**Considérant que** la vice-présidence étudiante de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) est élue parmi les représentantes et les représentants, titulaires et suppléants, des usagers de la Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU).

**Considérant que** l'élection à la vice-présidence étudiante a lieu à la majorité absolue des membres en exercice du conseil académique aux deux premiers tours de scrutin, et à la majorité relative des membres en exercice du conseil académique au troisième tour.

### Article 1 : Candidatures et résultats aux élections

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>ème</sup> tour	3 <sup>ème</sup> tour
Suffrages	62	61	58
Suffrages exprimés	62	61	58

LE CONSEIL ACADÉMIQUE RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE, EN SÉANCE DU 28 AVRIL 2025

Anaïs KACI	35 voix	34 voix	33 voix
Thomas GACHOWSKI	27 voix	27 voix	25 voix

Madame Anaïs KACI est élue vice-présidente étudiante de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) à la majorité relative des membres en exercice du Conseil académique.

## ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Fait à Créteil, le 28 avril 2025

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Membres en exercice : 75

Nombre de membres présents et  
représentés : 64

Majorité absolue : 38

**Modalités de recours** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.